

Pour publication immédiate : 11/08/2016 GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LE SOUTIEN DE L'AGENCE D'ETAT POUR ATTENUER LES DOMMAGES CAUSES PAR UN INCENDIE INDUSTRIEL A LOCKPORT

La Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence, le Département de la protection de l'environnement et la Canal Corporation soutiennent les efforts locaux de lutte contre l'incendie

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui le soutien de l'Etat pour atténuer les effets dévastateurs d'un grave incendie industriel à Lockport. Trois agences de l'Etat – la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence, le Département de la protection de l'environnement et la Canal Corporation – ont commencé aujourd'hui à déployer des ressources et à travailler en étroite collaboration avec les autorités locales présentes sur le terrain. L'Etat aide à déterminer l'origine et la cause de l'incendie et à contrôler les dommages environnementaux qui en résultent.

« Bien que cet incendie industriel soit maîtrisé, il reste encore beaucoup de travail pour déterminer sa cause et limiter son impact potentiel sur les quartiers environnants de Lockport », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « J'enjoins ces agences d'apporter leur soutien aux autorités locales afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes vivant à proximité de ce brasier et de protéger les environs contre tout dommage persistant. »

Les services d'urgence du Comté de Niagara continuent à éteindre les points encore dangereux. Au plus fort de l'incendie, et outre le système municipal de bornes d'incendie, il a fallu pomper de l'eau dans le Canal Erié pour approvisionner 19 fourgons d'incendie, trois camions équipés d'échelles aériennes et sept camions-citernes. Deux ambulances étaient également sur les lieux. Des excavateurs sont maintenant sur le site pour commencer à démanteler les structures restantes afin de garantir une extinction définitive de l'incendie. Hier, les responsables des services d'incendie ont procédé, par précaution, à l'évacuation d'environ 200 habitations dans la zone avoisinante. La Croix rouge américaine et l'Armée du salut ont toutes deux ouvert des refuges pour héberger ceux qui avaient besoin d'un abri sûr. Les services d'urgence du Comté de Niagara détermineront le moment où les personnes pourront rentrer chez elles en toute sécurité.

L'enquête sur la cause et l'origine du feu est en cours, et la caserne de pompiers de Lockport a demandé l'assistance du Bureau de prévention des incendies de l'Etat de New York pour l'aider dans son effort. Les enquêtes sur les incendies sont, par nature, un processus mesuré et réfléchi mais, étant donné la complexité et la magnitude de l'incendie et des dommages causés, cette enquête prendra vraisemblablement du temps.

Le Commissaire de la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence, John P. Melville, a dit : « Hier soir, le Bureau pour la prévention et le contrôle des incendies (OFPC) de la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence a apporté son assistance à la caserne de pompiers de Lockport et au Bureau du coordonnateur des incendies du Comté de Niagara pour combattre ce gigantesque incendie industriel et ils sont toujours à l'œuvre aujourd'hui. L'OFPC a initialement contribué à la gestion de l'aire de rassemblement et a apporté une expertise technique et un suivi des ressources pour soutenir les efforts de lutte contre l'incendie. Tandis que ces efforts se poursuivent aujourd'hui, l'OFPC est maintenant actif dans l'enquête sur l'origine et la cause de l'incendie, en partenariat avec les services locaux d'investigation. »

Le Commissaire du Département de la protection de l'environnement (DEC), Basil Seggos, a déclaré : « Nos pensées et nos prières sont avec les familles et la communauté touchées par cet incendie considérable qui s'est déclenché à Lockport, hier, en fin de soirée. Le personnel du DEC continue à apporter une assistance aux remarquables intervenants des services d'urgence qui travaillent dans des conditions extrêmes pour maîtriser et éteindre ce gigantesque incendie, et les équipes d'intervention en cas de déversement du DEC travaillent avec les autorités pour évaluer et atténuer les impacts sur la zone touchée. »

Pendant l'incendie, l'équipe d'intervention en cas de déversement du Département de la protection de l'environnement a apporté son aide concernant la contamination par ruissellement et a contribué au contrôle de ce dernier. La Canal Corporation a facilité la fermeture de l'écluse E-34/35 du canal Erié et des écluses historiques Flight of Five. Cette action a permis de préserver toute l'eau pour les efforts de lutte contre l'incendie et de maîtriser un ruissellement potentiel afin d'éviter une propagation en aval. Des cendres et des débris liés à l'incendie ont été remarqués et la Canal Corporation déploie une estacade de confinement, sous la supervision du Département de la protection de l'environnement, afin de restreindre le mouvement des débris pendant qu'elle travaille à la réouverture du canal.

Le directeur de la Canal Corporation, Brian U. Stratton, a déclaré: « Au plus fort de cet énorme brasier, un important volume d'eau a été pompé dans le Canal Erié pour soutenir les opérations de la caserne de pompiers de Lockport alors qu'elle travaillait à étouffer les flammes et à maîtriser la propagation de l'incendie. Le Canal Erié est une ressource vitale pour les communautés vivant le long de ses rives et la Canal Corporation continuera à soutenir les premiers intervenants locaux dans la gestion de cet incident. »

High Tread International a une autorisation pour les déchets solides et, avec le Département de la protection de l'environnement, pour le stockage des pneus hors d'usage ainsi qu'un enregistrement aérien pour le déchiquetage et le broyage des pneus. Le Département de la protection de l'environnement inspecte les installations de traitement des déchets solides autorisés deux fois par an, et la dernière inspection en 2015 n'a révélé aucune violation. Un intervenant du service des déversements du Département de la protection de l'environnement a répondu présent et se trouve sur place depuis hier soir pour surveiller les éventuels impacts sur l'environnement hors du site. Dans un premier temps, aucune nappe d'huile n'avait été détectée dans le Canal Erié, mais une nappe a été récemment signalée et fait maintenant l'objet d'une enquête de la part des équipes du service des déversements du Département de la protection de l'environnement. Lorsque

l'incendie sera entièrement éteint, le Département de la protection de l'environnement travaillera avec les autorités locales pour déterminer quelles actions environnementales, le cas échéant, sont nécessaires pour définir l'ampleur d'une éventuelle contamination ou effectuer une dépollution potentielle.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418